



# Formation des Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques DDFPT

Préparation à la certification de « Coordinateur  
opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires  
et/ou de formation »

**Public :** La formation proposée s'adresse prioritairement aux Directeurs Délégués  
aux Formations Professionnelles et technologiques nouvellement nommés.

Prérequis pour suivre ce parcours :

- ↳ Accord du chef d'établissement
- ↳ Diplôme de niveau 6
- ↳ Exercer la fonction au moment de la formation



# Parcours DDFPT

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM, est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification professionnelle enregistrée au RNCP par décision de France Compétences du 19 avril 2021.

Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n° 37 du 13 octobre 2016. Elle comporte une partie de tronc commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

## Validation des Blocs de compétences

Au cours de la formation, deux blocs de compétences font l'objet d'une validation :

Mission d'expertise : Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire ou de formation, Bloc 1

Mission d'appui : Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation, Bloc 3

Après la formation, dans le cadre d'un parcours spécifique personnalisé sur un an, les DDFPT peuvent valider l'ensemble des blocs restants pour obtenir la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation ».



# Organisation du parcours

## Objectifs, contenus

### Regroupement 1 : Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

Le DDFPT conscient des enjeux et de l'étendue de sa mission (Blocs 3,1)

- S'approprier le projet éducatif de l'Enseignement catholique (Bloc 3)
- Identifier les missions du DDFPT (Bloc 3 et 1)
- Poser le diagnostic du secteur d'expertise (Bloc 1)
- Contribuer à l'utilisation et l'optimisation des moyens au service du projet (Bloc 1)
- Situer les enjeux de sa mission d'appui au dirigeant (Bloc 3)

### Regroupement 2 : Piloter et coordonner un secteur d'expertise

Le DDFPT pilote de son secteur d'activité (Blocs 1et 3)

- Se situer en relation aux autres et en responsabilité (Bloc 3)
- Interroger l'exercice de la responsabilité et contribuer au processus de décision(Bloc 3)
- Développer des partenariats (Bloc 3)
- Accompagner et favoriser l'autonomie des équipes (Bloc 1)
- Piloter et développer son secteur d'activités (Bloc 1)

### Regroupement 3 : Contribuer à un processus d'amélioration continue

Le DDFPT garant de la qualité de son secteur d'expertise (Bloc 1)

- Contribuer à la gestion de son secteur d'expertise (Bloc 1)
- Veiller à mettre en place des processus qualité (Bloc 1)
- Mettre en place des délégations (Bloc 1)
- Piloter des dispositifs de formation ( Bloc1)
- Mesurer l'impact du climat scolaire (Bloc 1)

## Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, d'ateliers de réflexion et production, groupes d'analyse des pratiques
- Accompagnement à la certification
- Travail à distance pendant les intersessions en utilisant l'ENP (Environnement Numérique de Partage)



# Stage d'observation

## Objectifs

- Observer et analyser le pilotage du DDFPT
- Observer et analyser le fonctionnement et la vie d'un secteur d'activité en lien avec le mode de pilotage et les choix stratégiques du responsable
- Observer et analyser la façon dont le DDFPT est en appui et conseil au Chef d'établissement
- Identifier certaines situations professionnelles en lien avec les apports et les ressources de la formation afin de construire des repères pour l'action future
- Identifier la manière dont le DDFPT se situe et situe son secteur d'activité en réseaux

## Modalités administratives

La convention est à retirer auprès du CTPN

<https://www.ctpn.asso.fr>

après le démarrage de la formation.

Durée : 2 jours, 14 heures, 2 journées-perlées ou groupées-

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec son Chef d'établissement

Période : sur l'année de formation

Coût pédagogique 0€  
Pas de prise en charge des frais annexes.



## La validation par la Commission Paritaire Nationale relative à la convention des DDFPT dans l'Enseignement catholique :

Délibération du 15 décembre 2020 : formation qualifiante des DDFPT

« les DDFPT sont certifiés sur 2 UC du titre Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation co-porté par le SGEC et le Collège employeur. La CPPNI a pris la délibération suivante s'imposant aux établissements et aux salariés :

« La certification des UC 2 et 5 équivaut à la validation par la CPN de la formation qualifiante prévue à l'article 19 de la Section 6 de la CC EPNL. En conséquence, les salariés concernés doivent bénéficier des éléments de rémunération

prévus dans l'article 18-2 de la section 6 de la CC EPNL dans le mois qui suit la date de certification des deux UC ou des blocs de compétences qui pourraient venir les remplacer.»



# Informations pratiques

Regroupement 1  
Du lundi 3  
au  
vendredi 7 octobre 2022

Regroupement 2  
Du lundi 9  
au  
vendredi 13 janvier 2023

Regroupement 3  
Du lundi 5  
au  
vendredi 9 juin 2023

Stage Pratique  
14 heures soit 2 journées-perlées ou  
groupées— pour s'ouvrir à un autre  
contexte et à d'autres pratiques.

Durée totale du parcours de formation : 15 jours soit 105 heures  
Coût indicatif total de la formation : 3 685,00 €

- Possibilité de suivre la formation par Blocs en l'étalant dans le temps
- Parcours personnalisés possibles selon positionnement
- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Candidatures en juin de chaque année scolaire par le Chef d'établissement.  
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers pour un démarrage à la rentrée scolaire suivant  
l'inscription (date regroupement 1)

Responsable administrative du parcours :

Myriam Boutruche [m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

Ligne directe : 01 55 48 04 60

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.